



Le Suisse Georges Glatz remporte le Prix 1993 des droits de l'homme.

# «Jamais je n'oublierai son regard»

Choqué par ce qu'il a vu dans son métier de journaliste, Georges Glatz fonda en 1991 le CIDE (Comité international pour la dignité de l'enfant). Une initiative applaudie par les lecteurs de «La Croix» et de «La Liberté», qui lui ont attribué le Prix 1993 des droits de l'homme.

Un petit bureau, deux secrétaires, des dossiers aux titres révélateurs : pédophilie, prostitution infantile, commerce d'organes. Installé à Lausanne depuis deux ans, le Comité international pour la dignité de l'enfant a des moyens modestes, mais il travaille sur des sujets brûlants. Son président, Georges Glatz, raconte comment est né ce projet, à l'époque où il était encore journaliste à la SSR, la chaîne de radio-TV suisse romande.

«Je me souviens d'un reportage sur les hauts plateaux d'Ouganda, en pleine guerre civile. Il faisait un froid terrible, l'équipe TV avait mis ce qu'elle avait de plus chaud. On filmait des enfants nus qui se blottissaient les uns contre les autres pour se chauffer, comme des grappes de raisin. Le matin, ils recevaient du lait dans des noix de coco. Un homme venait, tapait dans ses mains, et je vois encore ces enfants se lever péniblement... Deux ou trois restaient par terre, morts de faim et de froid. J'ai pris un petit enfant accroupi, et j'ai l'ai porté sur la camionnette. J'avais l'impression d'un papyrus qui se brisait dans mes bras. Jamais je n'oublierai son regard...»

Le tournage terminé, l'équipe s'envole pour la Suisse, avec un verre de champagne aimablement servi au départ d'Entebbe. Quand Georges Glatz regarde par les hublots le pays qu'il abandonne, son champagne lui reste en travers de la gorge.

## UN GRAND-PÈRE DENTISTE...

«Je dois beaucoup à ma famille, à mes parents. Mon père est revenu très jeune de Russie. Son propre père était dentiste à la cour du tsar, et il n'avait dû son salut qu'à l'affection de ses employés, qui lui ont permis de s'échapper. Cette expérience de réfugiés nous a beaucoup marqués. Mon père ne supportait pas l'injustice», raconte Georges Glatz. De là naîtra son goût pour le journalisme. «C'est un métier où l'on rencontre des cochards et des présidents de la République, et on apprend autant des uns que des autres.»

Ces antécédents et l'influence d'un prêtre exceptionnel - Georges Glatz fait ses premières armes à l'«ECHO», un hebdomadaire catholique que dirige l'abbé Joseph Beaud - expliquent comment a germé l'idée du CIDE. «A la TV, certains sujets ne m'intéressaient plus beaucoup. Par contre, j'avais découvert quelque chose

d'inattendu lors d'une enquête sur la prostitution infantile: une agence de voyage suisse, la Partner Travel, fournissait des enfants à sa clientèle pédophile. Pour vérifier, j'avais dû téléphoner en me faisant passer pour un amateur d'enfants. C'était très dur... Mais la TV n'a pas suivi le dossier. C'est là que j'ai pris ma décision. Cette agence ne pouvait pas continuer un tel trafic, il fallait la faire sauter! Le CIDE est né, en 1991. Et la Partner Travel a dû fermer ses portes.»

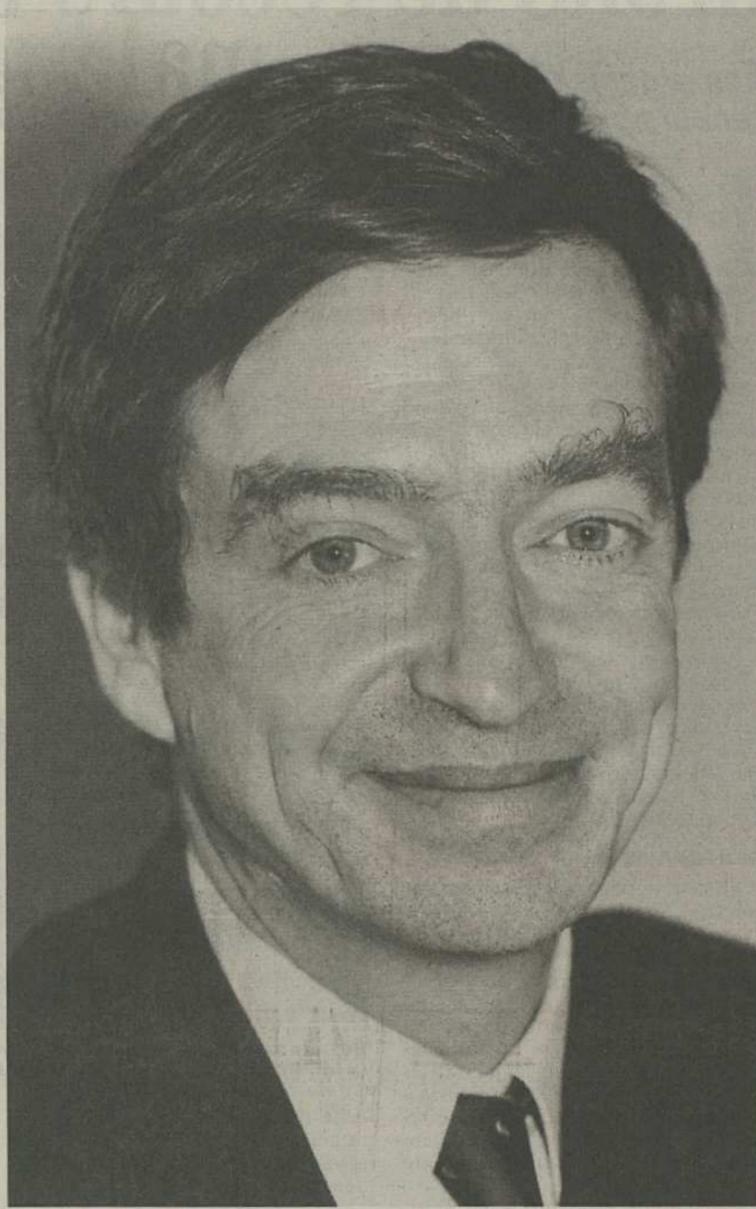
## PAS DES ENFANTS DE CHŒUR

L'idée de base est simple: des journalistes vont enquêter sur les réseaux liés à l'exploitation infantile. Leurs reportages sont relatés par la grande presse et par les avocats du CIDE. Le but étant de libérer les enfants maltraités, de faire agir les Gouvernements concernés ou de faire changer les lois. Les décisions sont parfois difficiles à prendre: dans le cas des vierges birmanes vendues en Thaïlande, il ne suffisait pas d'envoyer un journaliste pour vérifier ces informations, au risque de sa vie. Il fallait surtout éviter que la police ou d'autres intermédiaires apprennent la chose, ce qui signifiait l'élimination immédiate des prostituées. «Pour arriver directement sur le bureau du premier ministre, nous avons été appuyés par l'Ordre de Malte, qui a un statut diplomatique. Il faut beaucoup d'imagination dans ce travail. On se heurte à des réseaux internationaux de type maffieux, et il y a énormément d'argent en jeu. Ce sont tout sauf des enfants de chœur.»

La libération des jeunes Birmanes a été un succès, mais quelle sera la suite? «Les nouvelles sont inquiétantes. On parle d'exécutions dans leur propre pays. Il faudrait aller sur place, mais nous manquons de moyens». Pour quelques maquereaux arrêtés, combien d'autres continuent leur trafic? L'action du CIDE n'est-elle pas dérisoire par rapport à l'ampleur du phénomène? «Avec des arguments pareils, on ne ferait jamais rien! Chaque enfant est unique, et chaque enfant qu'on peut sauver est déjà une victoire. C'est ce qui nous donne la force de continuer.»

Le CIDE a connu des débuts très modestes. Aujourd'hui, il peut s'appuyer sur un réseau d'avocats qui interviennent gratuitement. Une antenne a été ouverte au Rwanda, une autre est prévue au Brésil et, ce qui sera un pas décisif, à Paris. Des informations, des appels au secours arrivent régulièrement à Lausanne: histoires d'enfants enchaînés à des métiers à tisser, trafics d'organes en Amérique latine, etc. Pourtant, Georges Glatz est resté un bénévole à 100%: quittant le journalisme, il est entré dans l'administration, devenant délégué cantonal à la prévention des mauvais traitements envers les enfants. N'a-t-il pas peur d'un engagement trop lourd, d'une entreprise qui dépasserait ses forces? «On vit au jour le jour... Je crois vraiment qu'on peut être aidé d'en haut, par la Providence. Mais surtout, dites bien que c'est le travail de toute une équipe. Sans eux, je n'aurais rien pu faire.»

PATRICE FAVRE



Fondateur du Comité international pour la dignité de l'enfant, Georges Glatz recevra les 100 000 FF du Prix des droits de l'homme. ASL



L'action du CIDE: une bouée dans un océan de misère. Keystone

## COMMENTAIRE

PAR JOSÉ RIBEAUD

## Une autre forme de journalisme

La dignité de l'enfant est inaltérable. Cette affirmation est devenue une conviction et un acte d'engagement personnel pour une poignée de journalistes, de juristes et autres bénévoles réunis autour de Georges Glatz. Le fondateur du Comité international pour la dignité de l'enfant (CIDE) incarne, par la persévérance de son action et son esprit d'abnégation, une autre forme de reportage que celle de la sensation, du voyeurisme ou de l'éphémère. Pourtant ses armes sont bien celles du journaliste de terrain. Son arsenal est exclusivement constitué de campagnes de presse, de reportages, de dénonciations publiques et d'actions juridiques. Ces interventions permettent à l'institution de se vouer avec un succès grandissant au sauvetage des enfants violés, vendus, torturés, exploités, affamés et, parfois, massacrés.

Les lectrices et lecteurs de «La Croix-L'événement» et de «La Liberté» ont été particulièrement sensibles à l'efficacité, à la motivation et au professionnalisme des personnes engagées dans cette croisade contre les atteintes à la dignité de l'enfant. En accordant massivement leurs suffrages au CIDE, ils apportent une caution morale à la mission de cette association indépendante et dont les moyens financiers sont dérisoires en regard des objectifs définis. Cet appui est d'autant plus nécessaire que la tâche est ardue, périlleuse et vaste.

Au moment où nous assistons quotidiennement par le truchement de reportages de la presse écrite, parlée ou télévisée à des violations criantes de la Convention internationale sur les droits de l'enfant, il est impératif d'agir par la dénonciation, les témoignages et les interventions publiques auprès des bourreaux d'enfants que ce soient des individus, des sociétés privées ou des organismes d'Etat. C'est exactement ce que fait le CIDE avec la complicité des médias et grâce au courage de ses animateurs et enquêteurs. Des millions d'enfants ont un besoin vital d'une telle assistance.

Le Prix 1993 des droits de l'homme permettra au CIDE d'élargir son audience, d'accroître son influence et d'avoir davantage de moyens pour démasquer les criminels qui, dans les pays en développement aussi bien que dans les sociétés de prospérité, portent d'intolérables atteintes à la dignité des enfants.



## Les écoles de Fribourg ont voté

Jamais comme cette année le vote des lecteurs a été aussi massif et immédiat: en quelques jours, il était évident que le CIDE de Lausanne allait remporter cette 12<sup>e</sup> édition du Prix des droits de l'homme. Cela en Suisse comme en France.

Un des signes de l'intérêt rencontré par cette opération est la participation des cycles d'orientation. Cette année, les élèves des CO de Marly et de Domdidier ont exercé leur droit de vote. «J'avais justement les droits de l'homme au programme d'éducation civique», dit Chantal Vienny Guerry, professeur à Domdidier. J'ai demandé aux élèves de prendre leur «Liberté» et j'ai fait six groupes, chacun devant lire et présenter un des dossiers. Déjà, ils devaient le localiser sur la carte du

monde, ce qui n'est pas une petite affaire. Il s'agissait ensuite de voir quels droits étaient bafoués, et comment on essayait de les faire respecter. On ne parlait plus de droits en théorie, mais avec des exemples concrets, avec le sentiment qu'il y a quelque chose à faire, que les élèves eux-mêmes pouvaient influencer une décision par leur choix. Finalement, le montant du prix est moins important que cette occasion de découvrir ce qui se passe dans le monde, de travailler ensemble. Pour cela, ce Prix «La Croix-La Liberté» est un excellent instrument.»

## LE TIERCÉ DANS LE DÉSORDRE

Trois classes ont participé au vote, la IIa, la IIb et la IIc. Avec chaque fois le même résultat: d'abord le CIDE et

son travail en Thaïlande, puis l'Ouganda, enfin le Tibet. Un vote qui correspond, dans le désordre, à celui des lecteurs. Et les CO ne se sont pas trompés sur le lauréat.

Le prix de 100 000 francs français (soit environ vingt-cinq mille francs suisses) sera remis le vendredi 10 décembre à Paris. La cérémonie se déroulera à l'Opéra Bastille, avec de nombreux invités et un récital du pianiste argentin Miguel Angel Estrella.

Le comité du CIDE a déjà prévu trois priorités pour l'utilisation du prix: une enquête sur les réseaux de prostitution infantile en France, une aide aux enfants dans les prisons de Manille (Philippines) et le développement du réseau juridique à l'échelon international. P.F.

## RÉSULTATS

**1382 voix:** CIDE (Comité international pour la dignité de l'enfant), présidé par Georges Glatz. Défense des victimes du tourisme sexuel.

**372 voix:** Union des comités palestiniens de secours médical, représentée par le Dr Mustafa Barghouti. Action en Cisjordanie et Gaza.

**264 voix:** ICRA (Commission internationale pour les droits des ethnies minoritaires et des peuples autochtones). Crèche pour des enfants tibétains au Ladakh, Inde.

**254 voix:** Père Tenywa, Ouganda, pour la construction d'une école secondaire.

**128 voix:** TFDP (Task Force Detainees Philippin), dirigée par Soeur Crescencia Lucero, pour l'aide aux prisonniers des Philippines.

**105 voix:** Ligue démocratique pour les droits de la femme (LDDF), représentée par M. Chadi Boustani. Maroc.